

CONFÉRENCE riveraine

Ville de Feyzin

CONFÉRENCE RIVERAINE

Compte-rendu de la plénière du 21 novembre 2024

Le compte-rendu de la plénière du 27 juin 2024 est validé.

Excusés :

Nadia BENABED
Gilbert BESSON
Évelyne COMBET
Cira GRILLET
Christine IMBERT-SOUCHET
Murielle LAURENT
Olivier WEILLER
Amélie FATOUX
Rémy RAFTON
Vincent GIRARDOT

Accueil de nouveaux membres, collège Entreprises :

Céline MUSSO de STAEL, en remplacement de Sophie COLLET (TotalÉnergies)
Gabriel ROBREDO-MUGA, en remplacement de Louis POIDEVIN (SNCF-Sibelin)

Ordre du jour :

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, LUTTE CONTRE LES GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

Bilan et perspectives

TotalÉnergies

« Avec la transition énergétique, on est en train de vivre un tsunami comme je n'en ai jamais vu en 30 ans de métier », confie le directeur de la plateforme de Feyzin. À preuve les actions entreprises depuis plusieurs années, et qui vont s'accélération.

Au niveau national, l'entreprise s'est fixé deux engagements en matière de décarbonation :

- réduire de 50% ses émissions de GES par rapport à 2015 sur nos émissions directes (scope 1 et 2)
- et atteindre la neutralité en CO2 d'ici 2050 ensemble avec la société, car cela nécessite un changement de mode de consommation

Pour une grande part, cela passe par le remplacement des énergies produites - la part du pétrole chutant progressivement (de 65% en 2015 à 30% en 2030) - au profit du gaz naturel, et de plus en plus, des énergies renouvelables et des nouvelles molécules bio-décarbonées.

CONFÉRENCE riveraine

En ce qui concerne la plateforme de Feyzin,

la réduction effectuée depuis 2015 est de l'ordre de 21% (1,3 million de tonnes de CO₂ émises en 2015 / 1 million en 2025). Cela résulte de multiples actions pour améliorer l'efficacité énergétique, remplacer des combustibles liquide de type fuel par du gaz, ou bien remplacer des moteurs électriques par des moteurs de nouvelle générations qui consomment moins. La Plateforme compte continuer dans cette voie dans les années qui viennent. . *« A plus long terme pour contribuer à la décarbonation de la Vallée de la Chimie, nous étudions différentes options comme augmenter la part des biocarburants, et notamment celle des biocarburants pour le transport aérien, issus de matières végétales, de graisses végétales, de graisses de cuisson »*

Quand on sait que les émissions en CO₂ de l'agglomération lyonnaise atteignent quelque 6 millions de tonnes, et que la Vallée de la Chimie y contribue pour 1,7 million (dont « le » million de la plateforme), on voit que si une partie du chemin est à faire par les industriels, une autre est à faire par les habitants : *« Quand une entreprise émet 1 million de tonnes de CO₂, les usages de ses produits par les consommateurs en génèrent plus de 5 millions »*.

La réduction d'émissions de CO₂ par la plateforme a été de 12000 t. en 2023, elle atteindra 34000 t. en 2024. *« Cela ne procède pas d'une action sur un quelconque gros poste d'économie, mais par de multiples actions sur de nombreux équipements, comme les chaudières, les purgeurs, les rotors, etc. »*.

Pour décarboner une plateforme fossile une autre option est celle du recyclage de plastique comme est en train de le faire la plateforme TotalÉnergies de Grandpuits-Gargenville.-Il s'agit de passer d'un circuit linéaire (le produit a une seule vie, de sa production à sa destruction), à un circuit circulaire (le produit a plusieurs vies, pouvant être réutilisé en plusieurs usages). A noter que les sites seront toujours classés Seveso.

S'agissant de la production de carburants bio dans une raffinerie existante, *« il est possible d'adapter nombre des équipements actuels. Cependant, le procédé consommant beaucoup d'hydrogène, et la production de ce dernier étant elle-même productrice de CO₂, il nous faut nous approvisionner en hydrogène vert, décarboné : c'est pourquoi nous avons lancé un appel d'offres au niveau national, pour 500 000 t d'hydrogène vert à l'horizon 2030 »*.

La plateforme de Feyzin est par ailleurs partenaire du projet DECLYC, porté par l'association AXELERA et l'ADEME, qui regroupe de nombreuses entreprises de la Vallée de la Chimie et la Métropole de Lyon : son objectif est de décarboner la Vallée, par une réduction des émissions de CO₂ et de son empreinte environnementale.

Questions des membres du collège Habitants :

- *« Est-ce que l'entreprise impute sur ses produits le coût de la décarbonation ? »*
- Réponse : *« Pour la plateforme, ce coût était de 40 M€ en 2023, il est intégré dans le résultat économique de la plateforme qu'il dégrade donc ainsi que sa compétitivité. Le prix des produits (donc nos revenus) est fixé par les marchés internationaux et n'est pas directement lié à ce coût du CO₂. Néanmoins sur le long terme un résultat économique durablement négatif ne serait pas durable »*.

CONFÉRENCE

riveraine

- « Si la part des bio-carburants augmente, celle de leurs matières premières va également augmenter, notamment celles qui servent aussi à l'industrie alimentaire. Où va-t-on les trouver ? ».
- Réponse : « Effectivement. C'est pourquoi nous utiliserons une partie des végétaux non utilisables par l'industrie alimentaire. Mais nous explorons d'autres sources, comme les huiles de cuisson, les graisses animales et à plus long terme les algues. Nous avançons pas à pas ».

Actualités du site de Feyzin

Retour sur deux incidents :

. 9 août 2024 : les riverains ont été perturbés par un incident bruyant qui a duré une grande partie de la nuit.

Le directeur de la plateforme fait état d'une première cartographie des bruits effectués il y a quelques années, qui a entraîné la réalisation de certains correctifs, comme le capotage d'équipements. *« Les résultats ne sont pas très satisfaisants. Nous avons lancé une nouvelle étude. Le phénomène du bruit et de son origine est très difficile à appréhender, nous nous efforçons d'y apporter des solutions ».*

. 22 août 2024 : un départ de feu a été constaté en un point de la plateforme, entraînant un arrêt d'urgence puis un torchage, assorti d'un fort bruit. Entendant cela, des habitants des Razes se sont inquiétés, certains affolés, questionnant leurs voisins, la mairie, la police, mais également le standard de la plateforme, en vain.

Le directeur du site s'en explique : *« Au bout de 5 minutes, l'incident était circonscrit. Compte tenu de ce laps de temps très court, nous n'avons pas eu le réflexe de déclencher la procédure d'alerte et d'information. Nous allons remédier à cela ».*

. exercice Plan Particulier d'intervention (PPI), à l'initiative de la Préfète : destiné à tester la coordination entre les services de l'État (SDMIS, gendarmerie, CRS...), il était organisé à partir d'un scénario d'incident non traitable par les seuls moyens internes de la plateforme, et requérant le recours à des moyens extérieurs. Le déroulement a confirmé la bonne coordination.

En revanche, cet exercice a eu un effet inattendu : bien que le SMS envoyé par les pouvoirs publics aux riverains stipule qu'il s'agit d'un exercice, certains parmi ces derniers ont cru à un véritable incident, et s'en sont inquiétés. Une amélioration du dispositif devra être apportée.

CONFÉRENCE riveraine

Air Liquide

La décarbonation est également largement engagée chez Air Liquide. Au plan national, l'entreprise vise elle aussi la neutralité carbone en 2050 et une réduction de 35% des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030.

De multiples partenariats ont été lancés : avec TotalÉnergies, pour mener la transformation du site de Grandpuits évoqué plus haut ; avec d'autres sociétés, pour construire ce qui sera bientôt le plus gros électrolyseur européen.

A titre symbolique, Air Liquide était partenaire des Jeux Olympiques de Paris 2024 pour mettre à la disposition des athlètes une flotte de véhicules roulant à l'hydrogène.

Le site Air Liquide de St Fons, qui dépend de celui de Feyzin, produit d'ores et déjà de l'hydrogène, à partir de gaz naturel cependant, procédé émetteur de CO₂. D'où l'orientation de l'entreprise vers un autre procédé de fabrication d'hydrogène, celui mis en œuvre par l'usine de Roussillon, qui permet de récupérer le CO₂, lui-même vendu à une entreprise pharmaceutique voisine pour produire de l'aspirine.

Dans le même sens, Air Liquide propose à des cimenteries, grosses émettrices de CO₂ lors du traitement de la chaux, de récupérer leur CO₂, d'abord en l'enfouissant – solution transitoire –, ensuite en le transformant via d'autres procédés.

A Feyzin, la décarbonation du site passe par une multitude de petites actions : remplacement des chaudières thermiques par des chaudières électriques, conversion à l'électricité des véhicules utilitaires et de service, etc.

A noter : si le bilan carbone des véhicules électriques – de la fabrication du véhicule jusqu'à sa fin de vie – est en France, selon les modèles, de 2 à 5 fois plus faible que celui de leurs équivalents à moteur thermique, l'écart est bien plus réduit en Allemagne. L'explication en est la recharge : en France, à partir d'une électricité pour l'essentiel décarbonée, en Allemagne par une électricité encore majoritairement issue d'une production thermique.

Question d'un participant, membre du collège Habitant :

- « Pourquoi Air Liquide ne choisit-elle pas l'hydrogène pour renouveler son parc de véhicules ? ».
- Réponse : « A chaque usage, il faut imaginer la solution la plus adaptée. L'hydrogène convient mieux aux véhicules lourds, sur fleuve, rail ou route, comme les poids lourds, où il est très compétitif. Et moins aux véhicules légers. Air Liquide utilise l'hydrogène pour faire rouler sa navette routière entre les sites de Vitrolles et Feyzin ».

Enfin, le directeur du site souligne que « *transition énergétique et responsabilité sociétale vont de pair : pour diminuer la pénibilité de la manutention, le site de Feyzin a créé un atelier robotisé de tri des bouteilles* ».

CONFÉRENCE riveraine

Rhône-Gaz

Quatre axes structurent la trajectoire de transition énergétique de l'entreprise au plan national :

- . l'augmentation de la part du bio GPL (en moyenne : 73% de CO2 en moins) dans le gaz traité : de 1% en 2024 à 100% en 2050.

- . l'introduction dans le gaz de la molécule rDME, créée à partir de déchets ou de biomasse : mélangée au propane classique dans une proportion qui peut atteindre 20%, elle permet de réduire les émissions de CO2 jusqu'à 80%.

- . la mise en œuvre d'une logistique bas-carbone : flotte de véhicules utilisant le carburant bio-végétal, le gaz naturel vert, le biogaz. 25% des camions de Rhône-Gaz roulent déjà avec de tels carburants, ce sera 50% en 2030.

A ce sujet, le directeur du site de Feyzin mentionne l'instauration d'un stage d'éco-conduite pour les conducteurs, accompagné d'un travail sur l'optimisation des trajets : « *De nettes économies de consommation ont d'ores et déjà été constatées* ».

- . le recours au solaire pour la production d'électricité auto-consommée, avec un objectif de 3 GWh pour l'ensemble des sites.

Sur place, à Feyzin, de nombreuses actions illustrent la transition énergétique :

- . passation d'un contrat avec le fournisseur d'électricité pour que celle-ci soit issue d'un taux minimum d'énergie renouvelable

- . audit du réseau d'air comprimé, gros consommateur d'électricité par les compresseurs utilisés

- . mise en place de variateurs sur les moteurs électriques et suivi de leur performance

- . sensibilisation des salariés à la sobriété énergétique : gestion des déchets, chauffage raisonné...

- . priorisation des achats de l'entreprise privilégiant un meilleur traitement des déchets, comme l'arrêt de l'utilisation des bombes de peinture en aérosol

Actualités du site de Feyzin :

A l'occasion de la réunion en plénière, le responsable Sécurité du site de Feyzin fait part aux membres de la Conférence de deux initiatives récentes :

- . participation en tant que conseil, en lien avec la Sécurité Civile, à une journée de formation ouverte à différents intervenants potentiels en cas d'incident sur des wagons-citernes transportant du gaz.

« *Utilisant 1300 wagons par an, Rhône-Gaz bénéficie en la matière d'une expertise qu'il est utile de partager* ».

- . organisation d'une journée Sécurité pour des salariés de Primagaz : « *Une manifestation qui a été très utile par la discussion entre industriel (Rhône-Gaz), et distributeur (Primagaz)* ».

CONFÉRENCE riveraine

Questions d'un participant, membre du collège Habitants :

- « Pourquoi ne pas vous être équipés d'une station de Gaz naturel vert ? »
- Réponse : « La réflexion est en cours »
- « Pourquoi ne pas produire vous-même de l'électricité ? »
- Réponse : « Notre consommation est relativement faible, et ne l'impose pas ».

SNCF – site de Sibelin

La contribution majeure de la SNCF à la décarbonation du pays provient de la nature même du transport sur rail, faible émetteur de CO₂, de par le frottement réduit des roues en acier sur des rails en acier, et la faible consommation électrique nécessaire à la propulsion des trains.

L'accroissement de la fréquentation des voyageurs entre 2019 et 2023 sur les lignes TGV, TER et Intercités en est un bon exemple, faisant augmenter la part du transport voyageurs ferroviaire sur les autres modes (12%).

Le transport de marchandises est lui en net recul. A cela plusieurs explications : le ralentissement économique lié à l'inflation, l'impact de la grève de mars 2023, et l'éboulement intervenu sur la ligne fret de la Maurienne, couloir de trafic entre l'Italie et la France.

S'agissant de SNCF Réseau, gestionnaire des infrastructures, les matériaux utilisés sur les voies (ballast, traverses, rails...) comptent pour 67% des émissions de CO₂, les bâtiments et véhicules pour 7%. L'objectif est de réduire les émissions d'ici 2030 de 25% pour les premiers, de 27% pour les seconds.

Les moyens utilisés pour parvenir à cela sont divers : réduire la consommation des matériaux, davantage les réutiliser (même usage), les réemployer (à d'autres usages), ou les recycler (en les transformant). Ainsi,

- 25% du ballast sont réemployés (pour information : on compte 2 tonnes de ballast pour 1m de voie)
- 7% des rails sont réemployés et 93% recyclés
- Le cuivre, le béton des traverses et divers matériaux sont recyclés, mais il faut pour cela développer des filières industrielles, insuffisantes aujourd'hui

Actualité du site de Sibelin

Point sur la réunion du Comité d'Information et d'Échange (C.I.E.), tenue en octobre 2024 en présence de la Préfète, et à laquelle participe un représentant de la Conférence riveraine :

. Suite à la mise en demeure de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) concernant une insuffisante couverture du risque de foudre, des citernes de secours ont été mises en place. Après inspection, la DREAL a levé sa mise en demeure.

. surveillance de la nappe phréatique : pour lutter contre des pollutions existantes (cf. pollution à l'éthanol en 2017) ou potentielles, 15 capteurs de type piézomètres ont été installés.

. Une clarification des acteurs et des modalités d'intervention sur les voies de stockage des trains dédiées aux trains utilisés par TotalÉnergies et Rhône-Gaz a été apportée.

CONFÉRENCE riveraine

Observation du représentant de la Conférence riveraine au CIE :

- « S'agissant de ces voies de stockage, les riverains s'inquiètent de l'absence totale de surveillance pendant les week-end. La préfète a demandé d'apporter une réponse à ce point ».

VILLE DE FEYZIN

Comme les entreprises, la commune est elle-aussi engagée dans la transition énergétique, à travers des actions sur son patrimoine, ses équipements, ses pratiques, auprès des agents et des habitants, de tous âges.

Énergies

- Formation « Référents et référentes sobriété énergétique » pour les agents : création d'un réseau d'agents-relais
- Déploiement des LEDs pour l'éclairage public
- Mise en place d'une stratégie patrimoniale pour améliorer la gestion du parc des bâtiments de la Ville, avec notamment des projets de rénovation énergétique
- Recours accru aux énergies renouvelables : Hôtel de Ville et Cosec alimentés en biométhane, ensemble des bâtiments publics alimentés en électricité verte depuis 2023

Déplacements / Mobilités

. En cours en 2024, ou terminé

- Prolongation de la prime vélo électrique (10 demandes en 2024) - (poursuite en 2025)
- Dispositif « Savoir rouler » à l'école : une classe à l'école du Plateau, 3 classes aux Géraniums (poursuite en 2025 à l'école des Grandes Terres)
- Implantation d'une station de recharge pour véhicules électriques IZIVIA Grand Lyon
- Implantation de nouveaux arceaux vélos sur la voie publique
- Participation des agents au Challenge Mobilités : sensibilisation aux déplacements domicile-travail avec un mode de transport à faible émission carbone
- Application de covoiturage de la Métropole Covoit'RV

Déchets

- Programme Midi Zéro Gaspi (11^{ème} édition), plus collecte et valorisation des déchets alimentaires dans toutes les écoles, sensibilisation au compostage, don alimentaire aux associations
- Café DD (Développement durable) : sensibilisation des agents aux enjeux environnementaux, collecte des déchets alimentaires des services municipaux